



Présidence de la République
Cabinet du Ministre en charge
du Suivi du PSE



Synthèse

Stratégie import-substitution du blé importé par les céréales locales

A propos du Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent – BOS-PSE



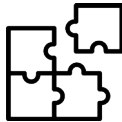
Maturation et structuration de projets

Pilotage d'ateliers intensifs de travail (Labs) pour la structuration technique et financière de projets et réformes complexes



Suivi opérationnel

Reporting articulé autour d'un tableau de bord stratégique et d'autres outils de suivi



Résolution de problèmes

Levées des contraintes à travers plusieurs outils : tasks force, notes au Conseil des ministres



Evaluation des impacts

Mesure quantitative et évaluation qualitative des impacts socio économiques des projets / phares

Résumé exécutif

Pour soutenir la dynamique de souveraineté alimentaire au Sénégal, le BOS en partenariat avec les ministères concernés a organisé un atelier de structuration de la stratégie nationale de production du blé par les céréales locales. À l'issue de cet atelier, la stratégie de production du blé a été structurée en fonction de la problématique énoncée, la détermination des acteurs impliqués et la structuration du BOS a été remodelée pour soutenir l'initiative.

À l'issue de l'atelier intensif, douze (12) recommandations ont été formulées pour lever les contraintes liées à la production de blé. À cet effet, un modèle de pilotage a été élaboré et validé par les acteurs comprenant une première phase de mise en œuvre sur 12 mois, suivie d'un transfert à une équipe nationale.

Le coût total de cette stratégie s'élève à 10 milliards de Fcfa. Sa mise en œuvre permet de réduire le déficit de la balance commerciale et de la sécurité alimentaire du pays.

I. Contexte et justification

Le Plan Sénégal Émergent a mis un accent particulier sur la balance commerciale à travers la promotion de la substitution. Ces orientations sont dictées par le contexte géopolitique actuel marqué par la crise alimentaire majeure, dont l'impact sur le blé a été immédiat. Au Sénégal, 65% des importations de blé proviennent de la Russie et de l'Ukraine.

Le Sénégal considère cette crise géopolitique comme une opportunité de réduire sa dépendance aux importations alimentaires et de mettre en œuvre une stratégie efficace d'import-substitution alimentaire.

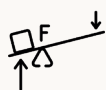
C'est dans ce cadre que le Bureau Opérationnel a initié une étude portant sur la stratégie d'import-substitution du blé, qui a permis d'étudier la dynamique des importations de blé sur la période 2015-2019 et d'identifier les dix principales variétés pouvant faire l'objet de substitution par une production locale.

C'est en perspective de l'opérationnalisation de ces recommandations en termes de structuration d'initiatives que le Bureau Opérationnel a lancé l'initiative de structuration de la production de blé à travers l'organisation d'un mini-LAB.

II. Objectif et résultats attendus du processus

L'objectif visé est de contribuer à la réduction de la dépendance au blé importé et à la définition d'une feuille de route unique pour la production de farine à base de céréales locales.

De façon spécifique, il s'agit :



D'identifier les leviers sur lesquels se baser pour réussir la production de farine à base de céréales locales ;



D'identifier les stratégies et plans de production de farine à base de céréales locales ciblés au niveau national ;



De mettre en place un plan de communication du « consommer céréales locales composées »



De définir un modèle de gouvernance stratégique import - substitution du blé ;



D'évaluer les besoins en investissement mise en œuvre de la stratégie ;



D'identifier les réformes et/ou mesures fondamentales à entreprendre pour la mise en œuvre de la stratégie.

III. Démarche

La structuration de cette initiative s'est déroulée suivant les trois étapes ci-dessous :

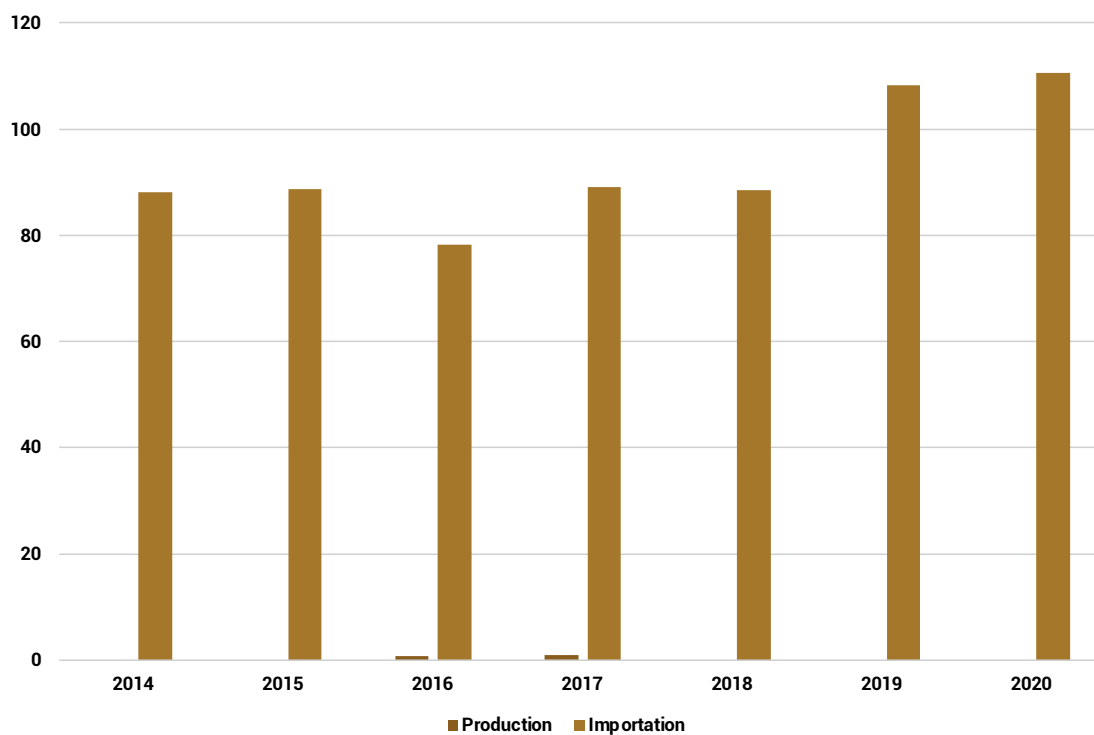
3.1. Préparation

Durant cette étape, le cadrage du processus a permis de définir le périmètre du mini - LAB, à savoir les domaines dans lesquels il faut faire le focus travailler pour atteindre l'objectif qui est de pouvoir substituer le blé importé par les céréales locales.

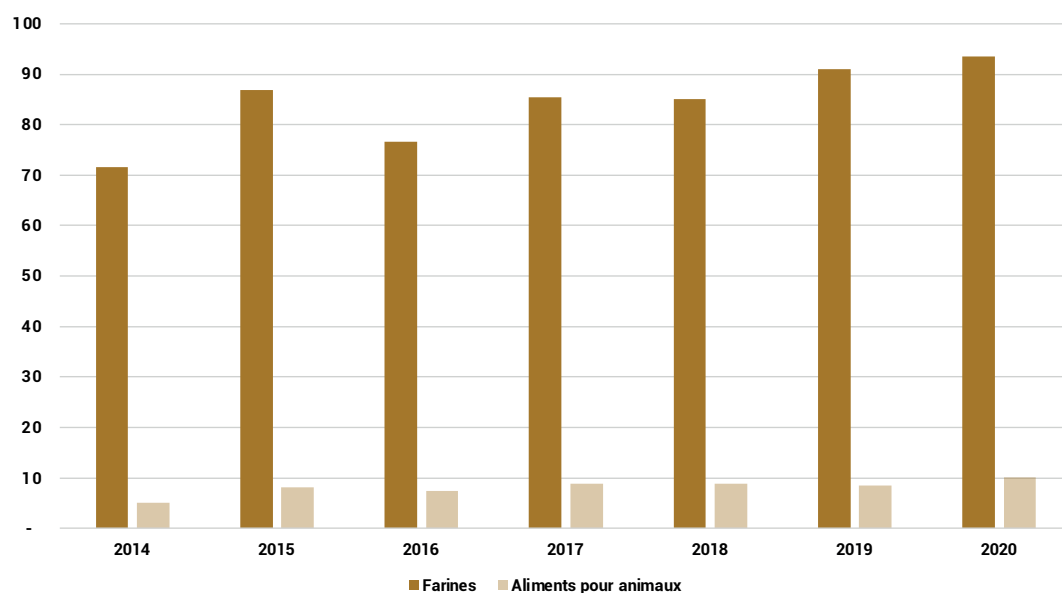
Ainsi, l'analyse des données collectées au niveau des utilisations du blé importé au niveau du pays a permis d'identifier les points suivants :

- 90% du blé importé est transformé en farine ;
- 91% de la farine produite au Sénégal est destinée à la consommation humaine.

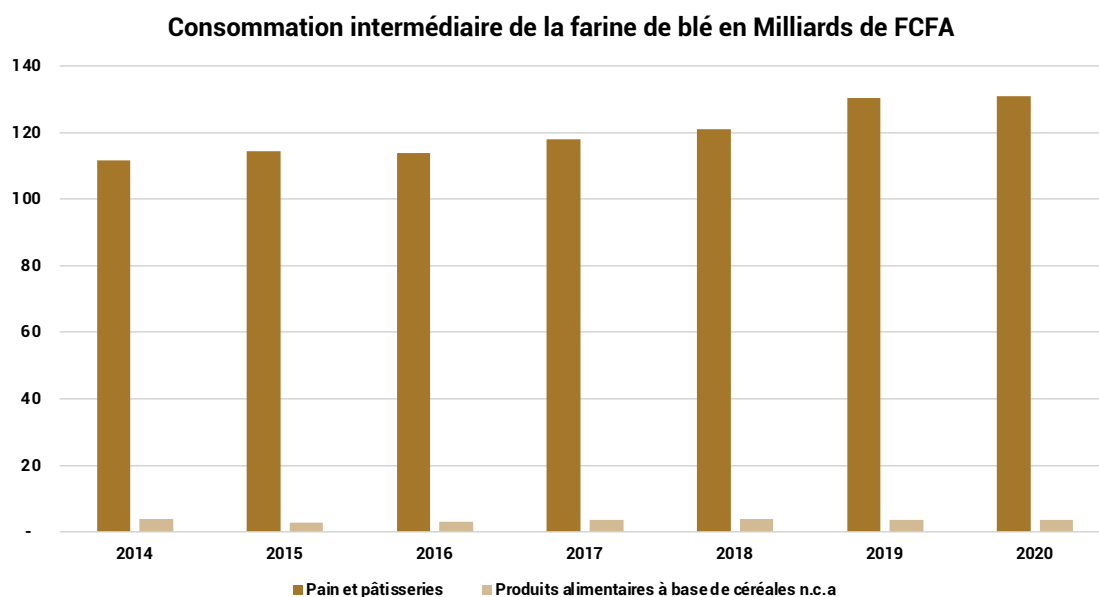
Importation de blé en Milliards de FCFA



Consommation intermédiaire de blé en Milliards de FCA



Source: ANSD, Comptes nationaux 2014 - 2020
Les valeurs sont en millions de FCFA (prix d'acquisition)



Ainsi, pour réussir cette stratégie d'import plus impactant dans les meilleurs délais, i cadre de cet exercice sur les points ci-des

- L'intégration des céréales local cus sur le mil, le maïs et le s importé ;
- Le développement de la flière bl substitution de 100% du blé importé.

3.2. Mobilisation des parties prenantes autour de la démarche du BOS

Dans le cadre de cette démarche, plusieurs clés ont été tenues. Ainsi 28 structures, contrées. Ces roadshows ont permis d'identi l'import-substitution du blé par les céréal locales dans la panifcation.

Ci-après la liste des contraintes majeures pari de la substitution du blé importé par



Révision du décret n° 79-665 bis du obligatoire l'incorporation de la farine dans la panification



Manque de formation des boulangers et pour l'incorporation des céréales locales



Spéculation sur les prix des céréales chères que le blé importé



Insuffisance dans l'encadrement des pr turation des filières



Manques de données fiables sur la prood Sénégal



Industrie de production de farine de céréales locales quasi inexistante (une seule industrie) car



Manque de compétitivité des céréales blé importé










Farine de blé exonérée de TVA alors c locales sont taxées

IV. Synthèse des résultats issus du mini-L

Le mini-Lab est un atelier intensif de str maines et qui a rassemblé plus de -82 parti tions concernées (commerce, agricul-ture, é vé, notamment les meuniers, les boulangers, ainsi que les acteurs du secteur de la fo co-construction de la stratégie d'import-su



Les douze (12) thématiques ci-dessous ont été développées durant ces dix jours de travail, à savoir :

<p> Décret</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de décret • Projet d'arrêté • Dispositif de suivi <p> Production</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décomposition du coût de production du mil et du... <p> Contractualisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'accord cadre • Projet de contrat type • Cahier de charges <p> Incitations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de décret • Projet d'arrêté • Dispositif de suivi 	<p> Guide d'incorporation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des -taux d'incorporation • Guide d'incorporation • Etude comparative de pain (blé 100% vs pain composé) <p> Plan de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matrice d'analyse des risques • Indicateurs clés de performance <p> Organisation amont des filières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modèle d'organisation recommandé • Feuille de route pour l'organisation des filières
---	---



Pilotage

- Modèle de pilotage
- Matrice des rôles et responsabilités



Objectifs

- Définition - des objectifs de substitution à court, moyen et long terme
- Définition - des objectifs de production par céréale (mil, maïs, blé local)



Formation

- Liste des besoins en formation



Etude de rentabilité

- Analyse de la rentabilité de la production de farine de céréales locales



Communication

- Plan de communication de la stratégie IS

Ci-dessous la synthèse des résultats sur ch

1. Révision du décret 79-675 bis qui-rend ob rine de mil

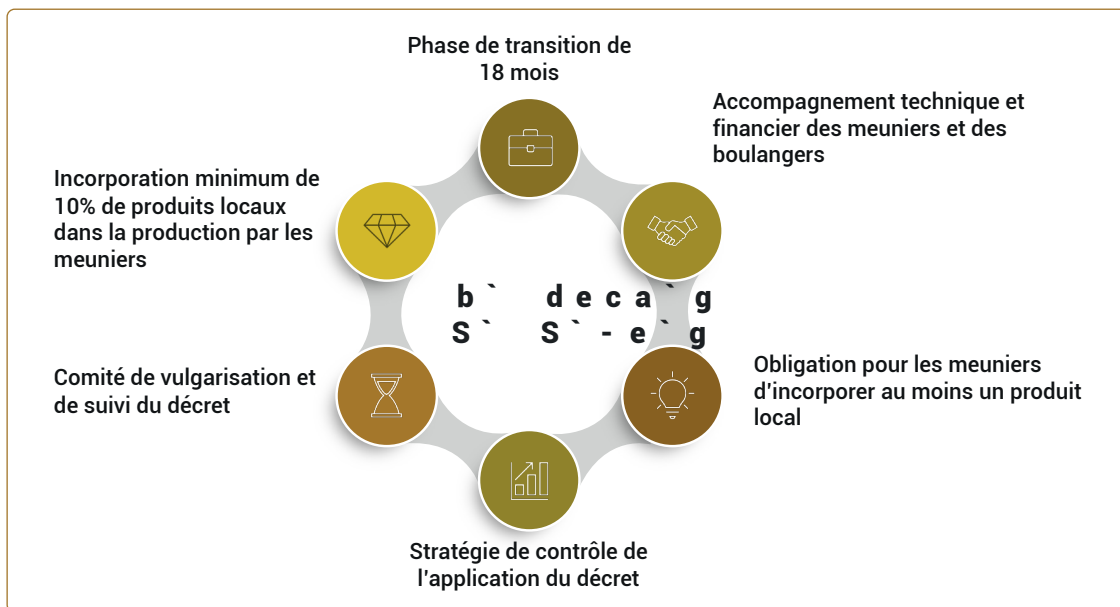
L'objectif est de l'adapter au contexte ac
nouvelle stratégie. Les réflexions-ont pri
tiques suivantes :

- Le caractère obligatoire ou non de l'in
- Le maillon de la chaîne de valeur sur l
des céréales locales devrait se-faire,
ries (production de farine), soit au ni
- Le taux minimum d'incorporation-des cér
noteries ou boulangeries.

5 étapes ont été suivies pour réussir ce pr

- Une analyse des causes d'échec de l'opérationnalisation du décret de 79-675 ;
- Une analyse du caractère obligatoire du
- Une analyse comparative de l'incorporat
tielle ;
- La rédaction du nouveau projet de décret.

A la fin de ces étapes, les points saillants ont été intégrés et un nouveau projet de décret ainsi qu'une feuille de route pour son opérationnalisation ont été proposés.






2. Calcul du coût de production des céréales

L'objectif de cette activité était d'arriver au coût de production de deux céréales largement utilisées par les agriculteurs des méthodes culturales employées. L'activité a

- La rédaction de l'itinéraire technique pour les céréales au Sénégal ;
- L'estimation selon les cours actuels du coût de production utilisés pour chaque opération culturale ;
- Le calcul et décomposition du coût de production des céréales au Sénégal selon les méthodes culturales employées.

Coût de production du maïs




		METHODES DE PRODUCTION		
		 PLUVIALE	 IRRIGUEE PLUVIALE	 IRRIGUEE CONTRE SAISON
TYPES DE SEMENCES	HYBRIDE (7T/Ha)	151 CFA	157 CFA	164 CFA
	COMPOSITE (2.5T/Ha)	245 CFA	262 CFA	282 CFA

Rendement national moyen de MAÏS (MOY. 21-22): 2,64T
Rendement national moyen MAÏS (MOY. 5 DERNIERES ANNEES): 2,03T

Source: MAER / DAPSA / ANSD

Coût de production du mil

ESPECE : SOUNA III
RENDEMENT MAX: 3.5T
RENDEMENT NATIONAL MIL (MOY. 21-22 / ANSD): 1.07T

		METHODES DE PRODUCTION		SCENARIO IDEAL
		 ATTELEE [†]	 SEMI-MECANISEE [‡]	 RENDEMENT MAX POTENTIEL
Rendement considéré		1,7 T/ha	1,7 T/ha	3,5 T/ha
Coût total à l'hectare		470 981 CFA	577 284 CFA	611 277 CFA
COÛT AU KG		277,05 CFA	339,58 CFA	174,65 CFA

[†] coût d'opportunité de la terre non inclus, ainsi que la main d'œuvre qui est souvent d'ordre familiale. Tous les autres intrants prescrits dans la fiche technique ont été inclus

[‡] gains en temps et effort par rapport à la méthode attelée

N.B. Seuls les facteurs de production changent par séquences, les rendements restent les mêmes s'il n'y a pas déviation de l'itinéraire technique

*si toutes les CNTP sont réunies pour une croissance optimale (pluviométrie suffisante, pression aviaire contrôlée, humidité ...)

3. Étude de rentabilité de la transformation primaire des céréales locales en farine

Cette activité a eu pour objectif d'étudier la transformation céréalière visant à produire de la farine au Sénégal : le mil et le maïs.

Pour fixer le niveau de production considéré, nous sommes basés sur les prévisions de demande de panification d'ici 2030.

Avec un objectif de 10% de substitution, le requis est chiffré à 52 048 tonnes dès 2023.

Le modèle assume que ce projet est un projet existant (projet brownfield), de fait les considérées dans le calcul. Les investissements concernent l'acquisition d'équipements, de l'installation (50T/jour) et d'une aire de production de 200m².

Les résultats de l'étude de rentabilité sont :

Résultats de l'étude de rentabilité	
Rubriques	Montants
Investissements globaux	5 451 405 141 0 FCFA
Besoin en Fond de Roulement	4 318 539 84 FCFA
Immobilisations	1 115 494 26 FCFA
Taux de Rentabilité Interne (TRI)	19%
Délai de Récupération	3 ans
Marge nette moyenne	19,5%
Valeur Actuelle Nette	(+VAN) 1 475 milliards FCFA

4. Proposition d'un modèle de contractualisation

Pour lutter contre les spéculations du prix et garantir la qualité et la sécurité des matières premières, le mini-Lab ont réfléchi à un schéma de contractualisation pour les producteurs locaux et industries de transformation.

La définition du modèle contractuel se structure autour de trois éléments clés :

- Le protocole cadre : document fédérateur pour l'ensemble des acteurs
- Le contrat type : contrat spécifique entre producteurs et industries
- Le cahier de charges : document descriptif des exigences

Extrait du protocole cadre

Objet : promouvoir l'incorporation des céréales locales, légumineuses, et tubercules dans la panification.

Champs d'application : production de céréales locales, légumineuses, et tubercules entrant dans la panification, et commercialisation du pain à base de farine composée.



Engagement des parties :

- Les producteurs s'engagent à produire une quantité définie de céréales locales à vendre aux meuniers, conformément aux contrats spécifiques qui seront établis.
- Les meuniers qui fabriquent de la farine composée s'engagent à acheter de la farine de céréales locales et/ou des céréales locales, selon les termes définis dans le contrat spécifique.
- Les boulangers s'engagent à acheter la farine composée.

Suivi et évaluation : la mise en œuvre du protocole sera suivie et évaluée trimestriellement par un Comité de suivi créé par un arrêté du Ministre en charge du Commerce.

Signataires

- Les producteurs de céréales locales, légumineuses, et tubercules
- Les meuniers
- Les boulangers
- L'Etat du Sénégal

Cahier des charges

- 1 Besoins et contraintes ✓
- 2 Prestations attendues par type de produit ✓
- 3 Critères pour une farine de céréales locales destinée à la panification ✓
- 4 Critères de qualité pour les matières premières destinées à la minoterie ✓
- 5 Critères pour une farine composée pour la panification ✓
- 6 Autres critères ✓

5. Organisation de l'amont des filières

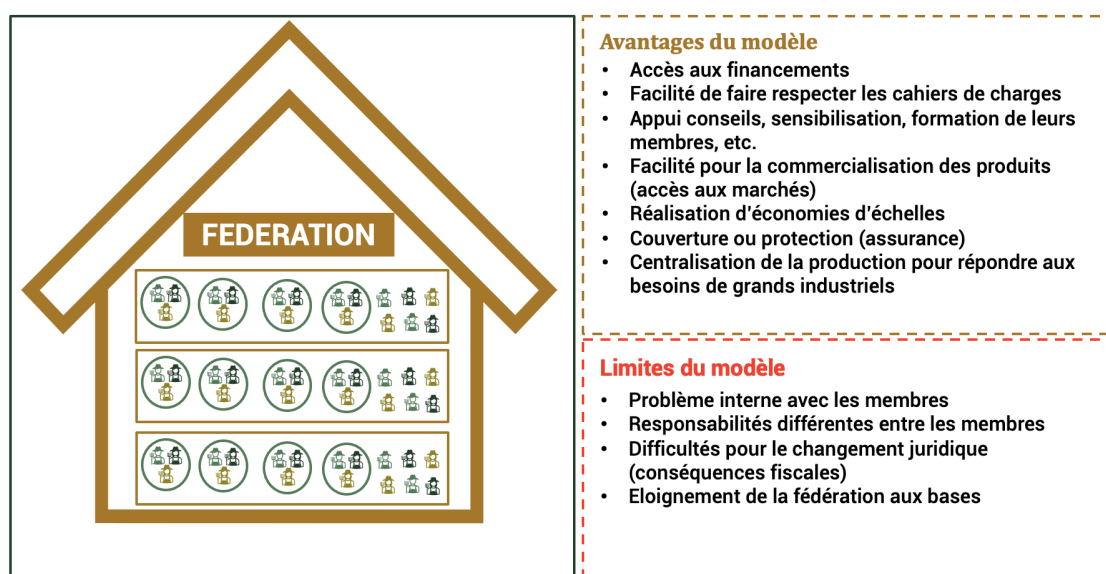
Pour relever le défi de la production agricole contractualisée qui a été proposé, les filières doivent être bien organisées en amont. Ainsi, le groupe de travail a élaboré un modèle de structuration des filières mil et maïs.

Le modèle de structuration des filières a été élaboré à partir de :

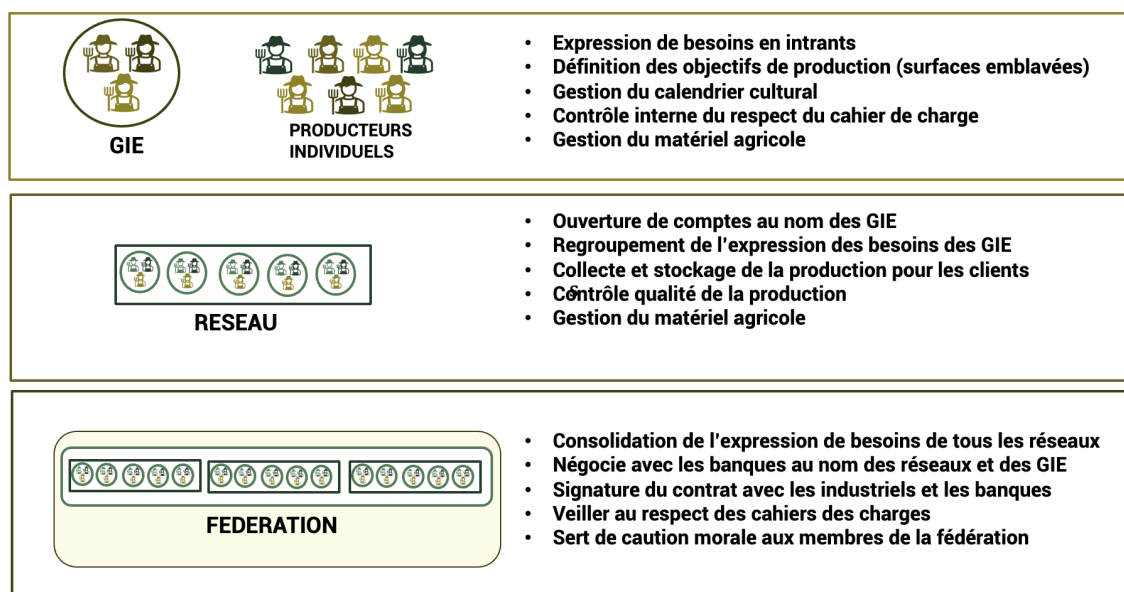
- État des lieux de la structuration des filières ;
- Benchmarking des modèles de structuration existants ;
- Étude comparative des différents modèles ;
- Choix du modèle de structuration applicable ;
- Élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre.

À la suite de l'analyse comparative, le modèle de structuration a permis la mise en place de fédérations de producteurs.

Analyse du modèle FEDERATION



Missions des différentes parties prenantes

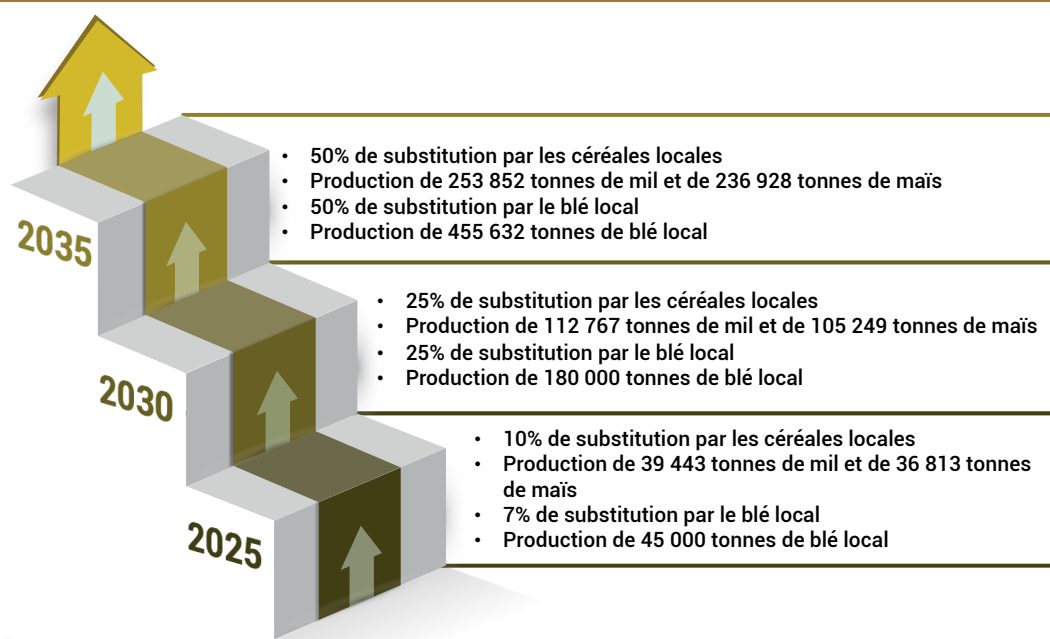


6. Définition des objectifs de la stratégie

Le but de cette activité est de définir les objectifs de la stratégie d'import substitution du blé de base du taux de substitution de 10% de céréales locales prenant en compte l'état actuel de la production faites les 10 prochaines années en prenant en compte le marché.

Les résultats de cette activité sont illustrés ci-dessous :

Définition des objectifs d'import



7. Définition des mesures incitatives

Afin de promouvoir l'adoption de la stratégie, un plan de travail d'identification des mesures incitatives a été dédié. Ces mesures ont pour objectifs, d'une part, d'agir sur les différents maillons de la production commerciale et d'autre part, de stimuler différents leviers de la stratégie.

Les mesures incitatives retenues sont les suivantes :

- **Accès au foncier**
 - Faciliter la mise à disposition des terres dans la production agricole à grande échelle
 - Favoriser les PPP avec les collectivités locales pour des concessions d'aménagement hydro-agricoles (Loi PPP)
- **Incitations fiscales et douanières**
 - Réorienter les subventions agricoles aux industriels
 - Exonérer la TVA sur la farine de céréales
 - Exonérer la TVA sur les emballages locaux
- **Financement et garantie**
 - Mettre en place un Fonds de garantie agricole
 - Mettre en place par l'État une ligne de financement des équipements supplémentaires à l'incorporation et au pétrissage

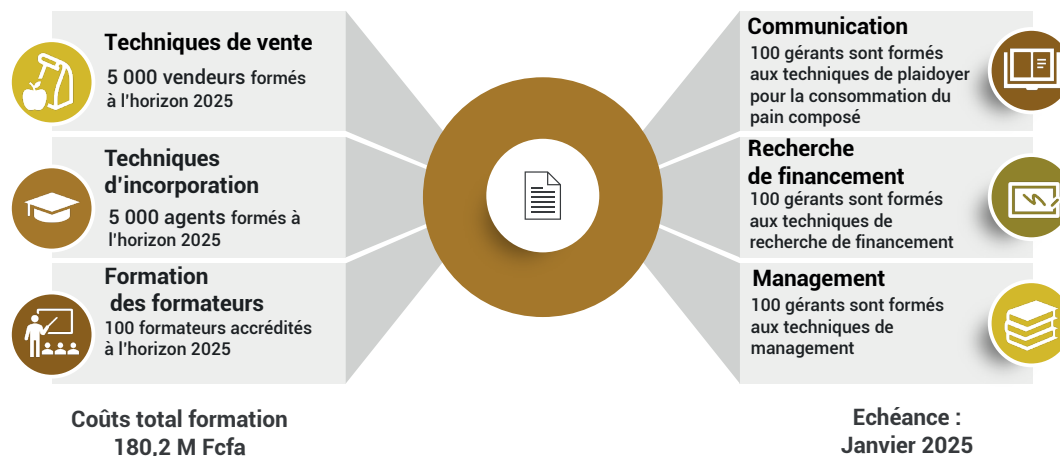
8. Formation

Le renforcement des capacités des boulangers est en cours de mise en œuvre et la réalisation des objectifs du plan de formation du blé. A ce titre, l'objectif de cette action est la formation des acteurs de la boulangerie et des artisans au niveau des gérants, boulangers, techniciens et artisans.

A la suite des travaux, le plan de formation des artisans sera mis en œuvre.

Besoins en formation des boulangers

Interventions dans les 14 régions du Sénégal



9. Pilotage de la stratégie

L'objectif de cette activité était de définir et de porter pleinement la stratégie. À travers un processus de succès de différents types de modèles de pilotage, le modèle de pilotage pour la stratégie nationale a été choisi dans une cellule projet dédiée à l'import substitution.

La méthodologie du choix du modèle de pilotage a été la suivante :

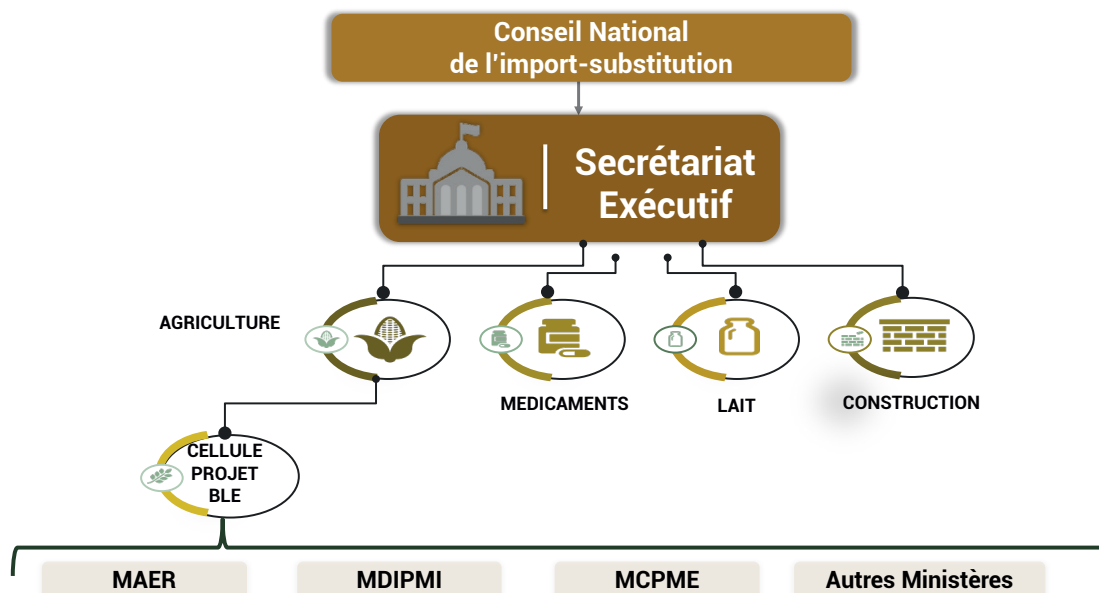
- Une analyse diagnostique de la viabilité des modèles, des facteurs clés de succès et d'échec ;
- Une proposition de trois modèles avec un tableau des avantages vs. inconvénients ;
- Le choix du modèle recommandé par un comité de sélection.

À la suite des travaux, les recommandations ont été les suivantes :

- Le dispositif de pilotage de la stratégie nationale import-substitution a été mis en place ;
- Le dispositif de pilotage est composé d'un conseil national import-substitution qui a un comité de pilotage au sein de son secrétariat exécutif qui joue le rôle de pilotage technique de projet dirigée par un chef de projet qui est l'instance technique ;
- Une période transitoire de 18 mois est prévue pour la mise en place effective du dispositif aux différents niveaux.

Choix du dispositif de pilotage de la stratégie import-substitution du blé

Secrétariat exécutif de la stratégie IS globale + Cellule de projet sur la stratégie IS blé



10. Opportunités issues de ce processus

A l'issue de l'élaboration de la stratégie, phase post Lab ont été identifié :

- Projet d'accompagnement à la sécurisation
- Projet de production de farine de céréales locales ;
- Programme de management de la qualité pou ché ;
- Programme de renforcement de capacités de réales locales en farine.



Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent

Immeuble Talix
Rue 03 x B, Point E
Dakar, Sénégal

+221 33 829 28 27
www.senegal-emergent.com
info@senegal-emergent.com

